

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 038-213800154-20250124-D20250124_04-DE



Délibération n° D 2025-01-24-04

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre janvier, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Date de la convocation : 17 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Contre : 0 Pour : 17 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

Présents :

SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, CROUZET Rémi, DURAND Grégory, GALLIFET Bernard, GREA Pascale, GUILLAUD Baptiste, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir :

LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à BOUVIER Christian
GAUTIER Alexandra donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
PIOLAT Laetitia donne pouvoir à GREA Pascale
GUETAT Suzanne donne pouvoir à LAMOURY Michelle

Absents :

JACQUENOT Stéphane, PIGNARD Laurence

Secrétaire de séance :

LAMOURY Michelle

Rédacteur du compte rendu :

BOUVIER Christian

Désignation d'un nouveau conseiller délégué

Vu la délibération n°D2020-05-27-2 en date du 27 mai 2020 fixant à 5 le nombre de postes d'adjoints au maire et à 3 le nombre de postes de conseillers délégués,

Considérant que le poste de conseiller délégué en charge du patrimoine et réseaux et cadre de vie est vacant,

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur ROUSSILLON Julien avec la délégation : patrimoine et réseaux, cadre de vie et bulletin municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nomination de Julien ROUSSILLON avec la délégation : patrimoine et réseaux, cadre de vie et bulletin municipal
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire.
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance
M. LAMOURY

